

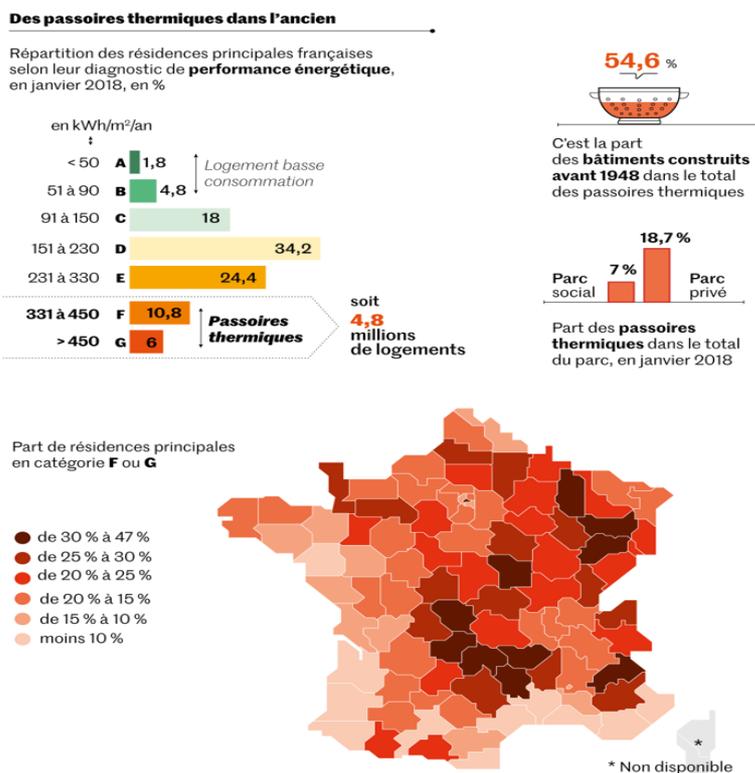
Loi Climat : perdre la bataille de la rénovation des logements, c'est perdre la bataille du climat et de la justice sociale !

Devant 130 citoyens et citoyennes de la convention pour le climat, Emmanuel Macron a rejeté dans l'immédiat la proposition de mettre en place un schéma d'obligation progressive fortement accompagnée afin d'accélérer la rénovation énergétique des logements.

Les obligations progressives et adaptées aux types de logements ne figureront pas dans la proposition de loi Climat, alors que les citoyens en avaient fait une de leurs mesures emblématiques.

Le secteur de la rénovation énergétique des logements accumule les retards climatiques (11% au-dessus de ses budgets carbone), économiques (seulement au maximum 50 000 rénovations globales réalisées chaque année) et sociaux (12 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique), l'acceptabilité et même l'exigence citoyenne de mesures ambitieuses est démontrée par la Convention Citoyenne et pourtant, le choc attendu dans ce domaine avec la loi climat n'aura pas lieu.

Les propositions du texte de loi semblent s'orienter vers un renforcement des mesures déjà prises lors de la Loi Energie-Climat de 2019 limitées aux passoires énergétiques en location, qui font déjà l'objet à partir de 2028 d'une obligation de rénovation. Les annonces du Président confirment ce qui était prévisible, à savoir l'interdiction de mise en location de ces passoires en 2028.



Ces mesures sont positives mais restent trop lointaines et insuffisantes pour permettre aux locataires modestes d'affronter les difficultés immédiates liées à la crise sanitaire et économique en cours qui les frappe durement. Elles ne permettent pas non plus aux acteurs économiques d'espérer une accélération rapide du rythme des rénovations et des chantiers, [alors que plus de 100 000 emplois seraient créés](#) par la rénovation des seules passoires énergétiques dans les dix années à venir.

Réduire la mesure d'obligation progressive de rénovation performante des logements aux seules passoires énergétiques en location c'est diviser par dix les ambitions des citoyens de la convention, qui visaient tous les logements énergivores, en location ou non. Le manque d'ambition du Président, comme il l'admet lui-même, est dû à l'incapacité de l'Etat à subventionner correctement des travaux de rénovation performante pour les ménages modestes. Le plan de relance et la hausse de financement de MaPrimeRénov' d'un milliard supplémentaire par an montrent à cet égard [à quel point ils sont insuffisants, comme le soulignait la Convention citoyenne.](#)

Et pourtant, le Président de la République a bien déclaré dans son avant-propos que “La rénovation énergétique est un sujet sur lequel on peut gagner ou perdre la bataille climatique”, il s'agit pour lui, le gouvernement et les députés qui auront in fine la responsabilité d'écrire la loi climat de retenir cet enjeu : gagner ou perdre sur la rénovation énergétique des logements, c'est gagner ou perdre sur le climat et sur la précarité énergétique. Pour l'instant, le Président prend le risque de manquer l'opportunité de cette victoire tel que lui offre les propositions de la Convention citoyenne pour le Climat.

Contact presse : Danyel Dubreuil – Initiative Rénovons - Coordinateur

danyel.dubreuil@renovons.org // 01 80 89 58 38 – 06 72 62 67 24

<http://renovons.org/>

[@Renovons](#)

[Membres de l'Initiative Rénovons :](#) Fondation Abbé Pierre - Secours Catholique Caritas France - Fondation Schneider Electric et Schneider Electric - Fédération SOLIHA Solidaires pour l'Habitat - Le Groupe Effy - CLER Réseau pour la Transition Énergétique - Réseau Action Climat France – Tous les membres